Schilo
Découvrir Jésus

FICHE D'ÉTUDE BIBLIQUE

ANX223 · ANNEXES DÉDIÉES

La neuvième plaie dans l’ensemble des dix plaies d’Égypte : progression, structure et signification

La neuvième plaie est rapportée dans Exode 10.21-29. Elle intervient après l'invasion des sauterelles et précède la mort des premiers-nés. Son caractère particulier tient à…

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	PUBLIÉE
32 min	**38**	**3**	**09/11/2026**

MISE À JOUR
09/11/2026

SOURCE
https://schilo.org/anx223-la-neuvieme-plaie-dans-lensemble-des-dix-plaies-degypte-progression-structure-et-signification/
EXPORTÉE LE
09/11/2026
DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

8.1. La place de la neuvième plaie 2
8.2. Le but des plaies : faire connaître l’Éternel 3
8.3. Les trois premières plaies 3
8.4. Les quatrième, cinquième et sixième plaies 4
8.5. Les septième, huitième et neuvième plaies 4
8.6. La dixième plaie : le jugement décisif 4
8.7. Une organisation possible en trois groupes de trois plaies 5
8.8. La neuvième plaie et l'absence d'avertissement préalable 5
8.9. La progression de la confrontation 6
8.10. Les plaies et les divinités égyptiennes 6
8.11. La neuvième plaie et le culte solaire 7
8.12. La distinction entre Israël et l'Égypte 7
8.13. Tableau général des dix plaies d'Égypte 8
8.14. Les limites d'une progression strictement linéaire 8
8.15. Les plaies et la fidélité aux promesses faites aux patriarches 9
8.16. La transmission du souvenir des plaies 9
8.17. Les plaies dans les Psaumes 9
8.18. Les plaies d'Égypte et les jugements de l'Apocalypse 10
8.19. La neuvième plaie et les ténèbres d'Apocalypse 16 10
8.20. La signification de la neuvième plaie dans l'ensemble des jugements 11
8.21. Conclusion de l'annexe 11
Lexique 12

8.1. La place de la neuvième plaie

La neuvième plaie est rapportée dans Exode 10.21-29.

Elle intervient après l'invasion des sauterelles et précède la mort des premiers-nés.

Son caractère particulier tient à la nature du jugement.

Les ténèbres atteignent directement la lumière, élément fondamental de la vie quotidienne et de l'ordre créé.

Elles immobilisent les Égyptiens pendant trois jours.

Cependant, les Israélites disposent de lumière dans leurs habitations.

La neuvième plaie manifeste ainsi une distinction entre Israël et l'Égypte, déjà présente dans plusieurs

jugements précédents.

Elle prépare également la rupture définitive des négociations entre Moïse et Pharaon.

8.2. Le but des plaies : faire connaître l’Éternel

Le récit des plaies possède une finalité explicitement révélée.

Exode 7.5 annonce que les Égyptiens reconnaîtront que Dieu est l’Éternel lorsqu'il étendra sa main sur l'Égypte.

Exode 8.18-19 souligne que la distinction entre Israël et l'Égypte doit manifester la présence et l'autorité de Dieu.

Exode 9.14 affirme que les jugements montreront qu'il n'existe personne de comparable à l'Éternel sur toute la terre.

Exode 9.16 précise que la puissance divine sera manifestée et que son nom sera proclamé sur toute la terre.

Exode 10.1-2 ajoute que les signes devront être racontés aux générations suivantes.

Les plaies ne sont donc pas présentées comme de simples catastrophes.

Elles constituent des jugements qui révèlent l'identité et la souveraineté du Dieu d'Israël.

8.3. Les trois premières plaies

Les trois premières plaies concernent l'eau et les animaux qui envahissent le territoire.

La première transforme les eaux du Nil en sang (Exode 7.14-25).

La deuxième provoque une invasion de grenouilles (Exode 8.1-15).

La troisième entraîne l'apparition de petits insectes, traditionnellement désignés comme des moustiques ou des poux selon les traductions (Exode 8.16-19).

Ces jugements affectent les conditions fondamentales de l'existence.

L'eau devient inutilisable.

Les grenouilles envahissent les habitations.

Les insectes frappent les hommes et les animaux.

Le récit souligne également les limites des magiciens égyptiens.

Lors de la troisième plaie, ils reconnaissent le doigt de Dieu (Exode 8.19).

Cependant, Pharaon demeure endurci.

8.4. Les quatrième, cinquième et sixième plaies

La quatrième plaie provoque une invasion d'insectes (Exode 8.20-32).

Elle introduit explicitement une distinction entre le pays de Gosen et le reste du territoire frappé.

La cinquième atteint les troupeaux égyptiens par une mortalité exceptionnelle (Exode 9.1-7).

Les animaux appartenant aux Israélites sont préservés.

La sixième provoque des ulcères sur les hommes et les animaux (Exode 9.8-12).

Les magiciens ne peuvent plus se tenir devant Moïse à cause des ulcères.

Ces trois jugements manifestent l'autorité divine sur les animaux et la santé humaine.

Ils révèlent également l'incapacité des ressources religieuses et politiques de l'Égypte à empêcher les jugements.

8.5. Les septième, huitième et neuvième plaies

La septième plaie est une grêle dévastatrice accompagnée de phénomènes atmosphériques exceptionnels (Exode 9.13-35).

Elle frappe les hommes, les animaux et la végétation exposés.

La huitième plaie provoque une invasion de sauterelles qui dévorent ce que la grêle a laissé (Exode 10.1-20).

La neuvième plonge l'Égypte dans les ténèbres pendant trois jours (Exode 10.21-29).

Ces jugements concernent particulièrement les conditions naturelles qui permettent à la société de fonctionner.

La grêle détruit.

Les sauterelles consomment les ressources végétales restantes.

Les ténèbres interrompent les activités ordinaires.

Cette progression souligne l'étendue de la souveraineté divine.

8.6. La dixième plaie : le jugement décisif

La dixième plaie occupe une place particulière.

Elle est annoncée dans Exode 11.1-10.

Les instructions concernant la Pâque sont rapportées dans Exode 12.1-28.

Le jugement contre les premiers-nés s'accomplit dans Exode 12.29-30.

Cette dernière plaie conduit Pharaon à ordonner le départ des Israélites.

Elle constitue donc le jugement décisif qui provoque la sortie d'Égypte.

Contrairement aux plaies précédentes, elle est directement associée à l'institution de la Pâque.

La protection des maisons marquées du sang de l'agneau occupe une place centrale dans le récit.

8.7. Une organisation possible en trois groupes de trois plaies

Plusieurs commentateurs reconnaissent une organisation littéraire des neuf premières plaies en trois groupes de trois.

Cette proposition repose notamment sur la succession des avertissements.

Dans chaque groupe, les deux premières plaies sont précédées d'une confrontation annoncée avec Pharaon.

La troisième survient sans avertissement préalable explicitement rapporté au souverain.

Cette organisation peut être présentée ainsi :

GROUPE	PREMIÈRE PLAIE	DEUXIÈME PLAIE	TROISIÈME PLAIE
Premier groupe	Sang : Exode 7.14-25	Grenouilles : Exode 8.1-15	Moustiques ou poux : Exode 8.16-19
Deuxième groupe	Insectes : Exode 8.20-32	Mortalité des troupeaux : Exode 9.1-7	Ulcères : Exode 9.8-12
Troisième groupe	Grêle : Exode 9.13-35	Sauterelles : Exode 10.1-20	Ténèbres : Exode 10.21-29

Cette structure constitue une observation littéraire fondée sur l'organisation du récit.

Cependant, le livre de l'Exode ne présente pas explicitement les plaies sous la forme de trois séries numérotées.

Il convient donc de considérer ce regroupement comme une analyse de la composition narrative.

8.8. La neuvième plaie et l'absence d'avertissement préalable

Exode 10.21 rapporte directement l'ordre donné par Dieu à Moïse d'étendre sa main vers le ciel.

Le texte ne mentionne pas de nouvel avertissement adressé à Pharaon avant l'arrivée des ténèbres.

Cette caractéristique rapproche la neuvième plaie de la troisième et de la sixième.

Exode 8.16 présente directement l'ordre de frapper la poussière.

Exode 9.8-9 rapporte directement l'ordre de répandre la cendre.

Dans les trois cas, aucun avertissement préalable particulier à Pharaon n'est rapporté immédiatement avant le jugement.

Cette répétition soutient l'hypothèse d'une organisation littéraire des neuf premières plaies.

Cependant, l'absence d'un avertissement rapporté ne permet pas d'affirmer qu'aucune parole n'aurait été prononcée en dehors de ce que le texte conserve.

L'analyse doit se limiter aux indications du récit.

8.9. La progression de la confrontation

Les plaies révèlent une confrontation de plus en plus intense.

Au commencement, Pharaon refuse de reconnaître l'Éternel.

Les premiers jugements manifestent la puissance divine.

Les magiciens égyptiens reconnaissent ensuite leurs limites.

Pharaon commence à proposer des concessions.

Cependant, il revient régulièrement sur ses engagements.

La destruction des ressources et les souffrances augmentent.

Après la neuvième plaie, le souverain menace Moïse de mort.

La confrontation ne peut plus se poursuivre selon les modalités précédentes.

La dixième plaie conduit finalement à l'ordre de départ.

Cette progression constitue l'un des principaux fils conducteurs du récit.

8.10. Les plaies et les divinités égyptiennes

Les plaies se déroulent dans un environnement religieux polythéiste.

Les Égyptiens associaient différents aspects de la nature à des divinités.

Le Nil, la fertilité, les animaux, le soleil et la royauté possédaient des significations religieuses importantes.

Exode 12.12 affirme que Dieu exercera des jugements contre tous les dieux de l'Égypte.

Cette déclaration fournit un fondement biblique à la dimension religieuse de la confrontation.

Cependant, le texte ne donne pas une correspondance précise entre chaque plaie et une divinité particulière.

Il serait donc excessif d'affirmer que chacune des dix plaies vise exclusivement un dieu égyptien déterminé.

Les rapprochements historiques peuvent éclairer le contexte.

Ils doivent néanmoins demeurer distincts des affirmations explicites de l'Écriture.

8.11. La neuvième plaie et le culte solaire

La neuvième plaie possède une portée particulière dans le contexte religieux égyptien.

Le soleil occupait une place fondamentale dans les croyances de l'Égypte ancienne.

Rê et Amon-Rê comptaient parmi les grandes divinités associées à la puissance solaire.

La royauté pharaonique entretenait également des liens étroits avec l'idéologie religieuse du soleil.

Les ténèbres de la neuvième plaie manifestent donc une souveraineté supérieure à celle que les Égyptiens attribuaient aux puissances solaires.

Cependant, Exode 10.21-29 ne nomme pas Rê ni Amon-Rê.

Le passage présente avant tout l'autorité de l'Éternel sur la lumière.

L'interprétation religieuse doit donc rester fondée sur le contexte historique et sur l'affirmation générale d'Exode 12.12.

8.12. La distinction entre Israël et l'Égypte

Plusieurs plaies comportent une distinction explicite entre Israël et l'Égypte.

Cette distinction est particulièrement importante dans le récit.

Elle manifeste que les jugements ne constituent pas des événements incontrôlés.

Dieu demeure souverain sur leur déroulement.

Le tableau suivant résume les principales indications :

PLAIE	RÉFÉRENCE BIBLIQUE	DISTINCTION RAPPORTÉE
Quatrième	Exode 8.18-19	Le pays de Gosen est préservé
Cinquième	Exode 9.4-7	Les troupeaux israélites sont épargnés
Septième	Exode 9.26	La grêle ne frappe pas Gosen
Neuvième	Exode 10.23	Les Israélites disposent de lumière
Dixième	Exode 11.7 ; Exode 12.7-13	Dieu distingue Israël de l'Égypte et protège les maisons marquées du sang

Ces passages ne permettent pas d'affirmer que les autres plaies frappèrent nécessairement les Israélites.

Lorsque le récit ne précise pas leur situation, il convient de respecter son silence.

8.13. Tableau général des dix plaies d'Égypte

N°	PLAIE	RÉFÉRENCE PRINCIPALE	DOMAINE TOUCHÉ	CONSÉQUENCE MAJEURE
1	L'eau changée en sang	Exode 7.14-25	Nil et ressources en eau	Eau impropre à la consommation, poissons morts
2	Les grenouilles	Exode 8.1-15	Animaux et habitations	Invasion du territoire
3	Les moustiques ou poux	Exode 8.16-19	Hommes et animaux	Reconnaissance des limites des magiciens
4	Les insectes	Exode 8.20-32	Habitants et territoire	Distinction explicite de Gosen
5	La mortalité des troupeaux	Exode 9.1-7	Élevage	Destruction d'animaux égyptiens, protection des troupeaux israélites
6	Les ulcères	Exode 9.8-12	Santé humaine et animale	Souffrances physiques, impuissance des magiciens
7	La grêle	Exode 9.13-35	Agriculture, hommes et animaux exposés	Destructions importantes
8	Les sauterelles	Exode 10.1-20	Cultures et végétation	Consommation des ressources végétales restantes
9	Les ténèbres	Exode 10.21-29	Lumière et activités humaines	Obscurité pendant trois jours, rupture des négociations
10	La mort des premiers-nés	Exode 11.1-10 ; Exode 12.29-32	Vie humaine et animale	Ordre de départ donné par Pharaon

Ce tableau met en évidence la diversité des jugements.

Il montre également que les plaies ne sont pas de simples répétitions d'un même phénomène.

Chacune contribue à la progression de la confrontation.

8.14. Les limites d'une progression strictement linéaire

La succession des plaies révèle une intensification générale.

Cependant, il serait excessif d'affirmer que chaque plaie est nécessairement plus grave que la précédente selon tous les critères.

La gravité peut être évaluée de différentes manières.

Certaines plaies affectent directement la santé.

D'autres provoquent des destructions économiques.

D'autres encore atteignent les conditions fondamentales de la vie quotidienne.

La neuvième plaie ne rapporte pas explicitement de mortalité humaine.

Cependant, elle provoque une obscurité exceptionnelle pendant trois jours.

Sa gravité réside notamment dans l'immobilisation des Égyptiens et dans sa portée religieuse.

La progression doit donc être comprise comme une intensification narrative et théologique, plutôt que comme une échelle uniforme de dommages matériels.

8.15. Les plaies et la fidélité aux promesses faites aux patriarches

La délivrance d'Israël s'inscrit dans les promesses faites à Abraham.

Genèse 15.13-14 annonce que ses descendants seront opprimés dans un pays étranger et que Dieu jugera la nation qui les asservira.

Exode 2.24 rapporte que Dieu se souvient de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob.

Exode 6.6-8 annonce la délivrance et l'entrée dans le pays promis.

Les plaies constituent donc une étape de l'accomplissement de ces engagements.

Elles ne sont pas seulement des jugements contre l'Égypte.

Elles préparent également la libération du peuple de l'alliance.

La neuvième plaie appartient à cette histoire.

La lumière conservée dans les habitations israélites manifeste la fidélité de Dieu envers son peuple.

8.16. La transmission du souvenir des plaies

Exode 10.1-2 présente une finalité pédagogique importante.

Dieu annonce que les signes accomplis en Égypte devront être racontés aux générations suivantes.

Le récit des plaies doit contribuer à faire connaître l'Éternel.

Cette dimension se retrouve dans l'institution de la Pâque.

Exode 12.26-27 prévoit que les enfants interrogeront leurs parents sur la signification de cette célébration.

Exode 13.8 demande également de transmettre le souvenir de la délivrance.

Les événements de l'Exode ne concernent donc pas uniquement la génération qui les a vécus.

Ils deviennent un témoignage destiné à l'ensemble du peuple.

8.17. Les plaies dans les Psaumes

Plusieurs Psaumes rappellent les jugements accomplis en Égypte.

Psaume 78.43-51 évoque les signes et les plaies.

Psaume 105.26-36 reprend également plusieurs événements de la confrontation.

Ces passages ne reproduisent pas nécessairement l'ensemble des plaies dans l'ordre narratif de l'Exode.

Ils possèdent une finalité poétique et théologique.

Ils célèbrent la puissance de Dieu et rappellent sa fidélité.

Leur organisation ne doit donc pas être utilisée pour contredire artificiellement la succession historique

présentée dans le livre de l'Exode.

Ils constituent des rappels inspirés des événements fondateurs de la délivrance.

8.18. Les plaies d'Égypte et les jugements de l'Apocalypse

Le livre de l'Apocalypse présente plusieurs jugements qui rappellent les plaies d'Égypte.

Apocalypse 8.8-9 évoque une mer changée en sang dans le contexte des trompettes.

Apocalypse 9.1-11 décrit des sauterelles associées à un jugement.

Apocalypse 16.2 rapporte l'apparition d'ulcères.

Apocalypse 16.3-4 évoque les eaux changées en sang.

Apocalypse 16.10-11 présente des ténèbres frappant le royaume de la bête.

Apocalypse 16.21 rapporte une grêle d'une gravité exceptionnelle.

Ces rapprochements montrent que le langage des plaies d'Égypte est repris dans la présentation des jugements eschatologiques.

Cependant, les événements ne doivent pas être identifiés automatiquement.

Les contextes historiques et prophétiques sont différents.

La continuité concerne principalement la manifestation de la souveraineté divine et le jugement de la rébellion.

8.19. La neuvième plaie et les ténèbres d'Apocalypse 16

Apocalypse 16.10 rapporte que le cinquième ange verse sa coupe sur le trône de la bête.

Le royaume de la bête est alors plongé dans les ténèbres.

Le passage présente un rapprochement évident avec la neuvième plaie d'Égypte.

Dans les deux récits, les ténèbres frappent une puissance opposée à Dieu.

Dans les deux cas, le jugement manifeste la souveraineté divine.

Cependant, des différences importantes subsistent.

Exode 10 décrit un événement historique lié à la délivrance d'Israël.

Apocalypse 16 appartient à une vision prophétique des jugements de la fin.

Exode 10 précise une durée de trois jours.

Apocalypse 16 ne donne pas cette durée.

Le rapprochement est donc théologique et littéraire.

Il ne justifie pas l'identification complète des deux événements.

8.20. La signification de la neuvième plaie dans l'ensemble des jugements

La neuvième plaie possède une fonction particulière.

Elle intervient à la fin de la série des neuf premiers jugements.

Elle manifeste l'autorité divine sur la lumière.

Elle établit une distinction entre les Égyptiens et les Israélites.

Elle provoque une dernière négociation.

Elle conduit finalement à la rupture entre Moïse et Pharaon.

Elle prépare ainsi l'annonce du jugement contre les premiers-nés.

Sa place dans le récit n'est donc pas secondaire.

Elle constitue une étape essentielle entre les jugements précédents et la délivrance finale.

8.21. Conclusion de l'annexe

L'ensemble des dix plaies d'Égypte révèle une progression dans la manifestation de la puissance divine.

Les jugements atteignent successivement les ressources naturelles, les animaux, la santé, les récoltes, la lumière et finalement les premiers-nés.

Ils manifestent la souveraineté de l'Éternel sur tous les domaines de la création.

Ils révèlent également la résistance persistante de Pharaon.

Malgré les avertissements, les signes et les concessions successives, le souverain refuse de se soumettre pleinement à la volonté divine.

La neuvième plaie occupe une place décisive dans cette progression.

Elle manifeste l'autorité de Dieu sur la lumière et les ténèbres.

Elle distingue les Israélites des Égyptiens.

Elle provoque la rupture des négociations.

Elle prépare enfin le jugement qui conduira à la sortie d'Égypte.

L'organisation littéraire des neuf premières plaies en trois groupes de trois constitue une observation utile, à condition de la distinguer des affirmations explicites du texte.

Les rapprochements avec les divinités égyptiennes et les jugements de l'Apocalypse peuvent également éclairer la portée théologique du récit, sans supprimer les différences historiques et littéraires.

La neuvième plaie appartient à une succession de jugements qui manifestent la souveraineté absolue de l'Éternel. Elle prépare la délivrance d'Israël et rappelle que toute puissance humaine demeure soumise à l'autorité du Créateur.

LEXIQUE

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX222 - De la neuvième à la dixième plaie : la rupture des négociations et l’annonce du jugement final https://schilo.org/anx222-de-la-neuvieme-a-la-dixieme-plaie-la-rupture-des-negociations-et-lannonce-du-jugement-final/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx223-la-neuvieme-plaie-dans-lensemble-des-dix-plaies-degypte-progression-structure-et-signification/, exportée le 09/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.